Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS est, par les présentes, donné que le comité de démolition de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension statuera sur une demande de permis de démolition pour le bâtiment portant le numéro civique :

651-655, rue Villeray, et ce, le **18 mai 2011, à 19h00**, au 405, rue Ogilvy, bureau 200, Montréal.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition, doit faire connaître son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement. Ces commentaires doivent être transmis à la mairie d'arrondissement située au 405, rue Ogilvy, bureau 200, Montréal, H3N 1M3, et ce, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA04-14007), **au plus tard le 13 mai 2011, 16 h 30.**

Montréal, le 3 mai 2011

La Secrétaire d'arrondissement
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

Cet avis a été publié dans :

- Journal Progrès de Villeray / Parc-Extension, édition du 3 mai 2011